

SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

COMITÉ SYNDICAL DU 16 MARS 2023

Convocations adressées le : Vendredi 10 mars 2023
Nombre de délégués titulaires présents : 6
Nombre de délégués suppléants à voix délibérative présents : 2
Nombre de pouvoirs attribués : 1
Nombre de délégués votants (dont pouvoirs) : 9
Nombre de titulaires en exercice : 13

Titulaires présents :

Christophe BOULANGER ; Armelle GALLOT-LAVALEE ; Christian GATARD ; Michel GILLOT ; Franck MAZET ; Laurent RAYMOND.

Suppléants à voix délibérative :

Lionel AUDIGER ; Michel PADONOU

Suppléants sans voix délibérative :

Titulaires ayant reçu un pouvoir par un autre titulaire :

Christophe BOULANGER pour Monsieur Patrick LEFRANCOIS.

Absents excusés :

Frédéric AUGIS ; Alain BENARD ; Emmanuel FRANCOIS ; Sébastien MARAIS ;
Brigitte PINEAU ; Patrick LEFRANCOIS

Secrétaire de séance :

Michel PADONOU.

Monsieur Christian GATARD, 1^{er} Vice-Président, présente le rapport suivant :

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité syndical doit débattre des orientations budgétaires du budget primitif pour l'année 2023 et présenter, préalablement au débat d'orientations budgétaires, un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et une présentation sur l'évolution des effectifs et des dépenses de personnel.

En conséquence, il est proposé au Comité Syndical d'adopter la délibération suivante :





Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

- **PREND ACTE** des rapports sur l'égalité entre les femmes et les hommes et sur l'évolution des effectifs et des dépenses de personnel ainsi que de la présentation du débat d'orientations budgétaires du budget primitif pour l'année 2023 dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.

Le Comité adopte à l'unanimité.

Pour extrait conforme et certification du caractère exécutoire,

<p>Le secrétaire de séance,</p>  <p>Michel PADONOU</p> 	<p>Pour le Président et par délégation, La Directrice,</p>  <p>Laurence MARIN</p> 
--	--